

# Quatre sinistres qui ne sont habituellement pas couverts par votre assurance habitation

Pour la plupart des gens, leur maison est un havre de paix. Lorsqu'une catastrophe survient, nous comptons sur le toit au-dessus de notre tête pour nous protéger.

C'est pourquoi il importe de bien comprendre votre police d'assurance et d'éviter de supposer qu'elle couvrira tous les types de dommage en connaissant bien ses exclusions.

La réalité est que la plupart des assurances habitation ne couvrent pas certains dommages ou pertes qui peuvent survenir de façon soudaine ou accidentelle. Pour vous aider à y voir plus clair, nous vous présentons ci-dessous certaines de ces exclusions.

01

## Inondation

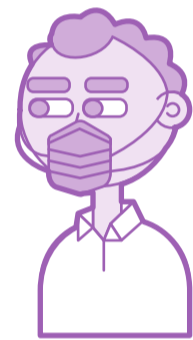
Ne confondez pas les termes « dégâts d'eau » et « dommages causés par une inondation » dans votre police d'assurance habitation. Alors que certains dégâts d'eau sont couverts dans votre police, les dommages causés par une inondation ne le sont pas. Les dégâts d'eau dans un sous-sol en raison d'un refoulement d'égout seront couverts seulement si une garantie Refoulement d'égouts a été ajoutée à la police.



02

## Retrait de la moisissure

Les polices d'assurance habitation comprennent habituellement une exclusion quant aux dommages liés à la moisissure ou restreignent la couverture accordée. Ces polices ne couvrent pas les frais liés au nettoyage de la moisissure dans votre propriété. Puisque cette procédure peut être coûteuse, vous devriez penser à prendre des mesures préventives pour éviter l'apparition de moisissure. Inspectez votre maison, surtout après des conditions météorologiques extrêmes, afin de cibler et de réparer toute fuite, et éliminer la moisissure rapidement.



03

## Mouvements du sol

Les tremblements de terre, les glissements de terrain et les avens sont des exemples de mouvements du sol qui sont exclus des polices d'assurance habitation. Dans ces cas, il est toujours possible de se procurer une assurance distincte contre les tremblements de terre. Puisque les catastrophes naturelles peuvent survenir partout et en tout temps, surtout si vous habitez dans une zone à risque élevé de tremblements de terre, vous devriez vous procurer une assurance appropriée pour protéger votre propriété et vos biens.



04

## Infestation de termites

Les assurances habitation ne couvrent pas les dommages causés par les termites. Avec le temps, les termites peuvent détruire les poutres de soutien et d'autres structures en bois d'une maison. Aux yeux d'un assureur, les infestations de termites ne sont pas accidentelles et peuvent être évitées.



Bien comprendre votre police d'assurance habitation peut vous aider grandement à économiser de l'argent et à protéger votre demeure.

Suivez-nous sur Twitter @NBAssurance pour plus de renseignements et de conseils sur la gestion du risque.